Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 029-212900377-20260409-DEL_2026_31-DE

COMBRIT-SAINTE-MARINE
KOMBRID SANT-VORAN

DEPARTEMENT DU FINISTERE
COMMUNE DE COMBRIT

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 avril 2026 A 20H00
(Extrait du registre des délibérations)

L'an deux mille vingt-six, le sept avril à 20h00, le Conseil Municipal de Combrit, légalement convoqué le premier avril s'est réuni à l'espace sportif de Croas Ver, rue du Stade, sous la présidence de Monsieur Christian LOUSSOUARN, Maire de Combrit Sainte Marine.

Etaient présents :
Nadine ARHAN, Louisette BÉCHARD, Loïc BOURDON, Gérard BRAUD, Frédéric CHAUVEL, Gilles DEDELIS, Elisabeth DEVULDER, Kilian DILIGEART, Charlène DOUILLARD, Pascal DOURLEN, Marie Rose DUVAL, Jean Michel GAUTIER, Fabienne GENDROT, Lucile LACHAUSSÉE-ROY, Florian Le COSSEC, Michèle LE GALL, Brigitte LE GALL-LE BERRE, Aurélie LE GOFF, Hervé LE TROADEC, Éric LE VIOL, Laure LEFEUVRE, Christian LOUSSOUARN, Héléna MOONWESSUR, Maryannick PICARD, Éric TANNEAU, Gaëtan VALLERIE

Nombre de conseillers en exercice :27
Quorum : 14
Nbre de présents : 26
Nbre de procurations : 1
Nbre de votants : 27
Nbre d'absents :0

Absent ayant donné procuration
TANNEAU Benjamin à MOONWESSUR Héléna

Absents excusés

Absent :

Des remarques sur le conseil du 22 mars 2026 : le nom de Maryannick Picard a été mal orthographié dans la liste des présents

Le procès-verbal du 22 Mars 2026 est adopté à l'unanimité sous réserve de correction du nom de Madame Picard

Le Conseil municipal a désigné Lucille LACHAUSSE-ROY en qualité de secrétaire de séance.

2026-31 COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES

Monsieur le Maire présente la commission de contrôle et informe le Conseil Municipal que les conseillers **sont choisis dans l'ordre du tableau du Conseil Municipal du 22 mars 2026**, excepté le Maire, les adjoints et les conseillers titulaires d'une délégation qui ne peuvent être membres de cette commission.
Celle-ci remplace la « *commission administrative de révision des listes électorales* » depuis le 9 janvier 2019.
Elle a pour rôle d'examiner les recours administratifs formés par les électeurs contre les décisions de refus du Maire concernant une inscription ou une radiation.
Elle a également en charge le contrôle de la régularité de la liste électorale entre le 24ème et le 21ème jour avant chaque scrutin.

La commission se compose de la façon suivante :

- 5 conseillers titulaires et 5 conseillers suppléants

Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 029-212900377-20260409-DEL_2026_31-DE

Selon le tableau officiel, voici les noms des conseillers devant participer à la commission de contrôle sous réserve de l'avis préfectoral :

	NOM	PRENOM
TITULAIRES	BRAUD	Gérard
	GAUTIER	Jean Michel
	BOURDON	Loïc
	DEVULDER	Elisabeth
	PICARD	Maryannick
SUPPLEANTS	CHAUVEL	Frédéric
	LACHAUSSEE-ROY	Lucile
	TANNEAU	Benjamin
	LEFEUVRE	Laure
	DOUILLARD	Charlène

Le Conseil Municipal prend note de la nomination des élus ci-dessus à la commission de contrôle des listes électorales.
La nomination des conseillers se fera par arrêté préfectoral.

Pour copie conforme
Le 09 avril 2026

Christian LOUSSOUARN
Maire de Combrit – Sainte Marine

